Bâtiment & Génie thermique et climatique

FORMATION TECHNICIEN.NE DE MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS DE CONFORT CLIMATIQUE

Formation technicien.ne climatisation : maîtrisez *la* **maintenance des équipements de confort climatique.** Devenez expert.e, inscrivez-vous !

Le technicien en confort climatique est un professionnel capable d'effectuer la maintenance préventive et corrective des installations individuelles ou de petits collectifs de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

ORGANISATION

- Lieu de formation : Toulouse
- Effectif : De 10 à 15
- Durée modulable de 550 à 1100 heures.
- Adaptable en fonction du niveau initial et des compétences de la personne.
- Modalités : La formation Technicien.ne climatisation peut être réalisée en continu ou en alternance.
- Délai d'accès à la formation : Entre 1 et 3 mois
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel

PROFILS & PRÉREQUIS

- Personne sans qualification professionnelle, sans diplôme (niveau 1er scientifique ou technique), ou
- Titulaire d'un BAC général ou technologique, ou
- Titulaire d'un niveau 5 ou 4 à l'étranger, ou
- Personnes handicapées ne pouvant plus exercer leur métier.

VALIDATION & CERTIFICATION

- Libellé de la certification : TP - Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique
- Niveau : Titre professionnel de niveau 4 (TP-00489)
- Code RNCP/RS : 38081
- Nom du certificateur : Ministère du Travail du plein Emploi et de l'Insertion
- Date d'enregistrement de la certification : 21-10-2023

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

Types d'emplois :

- Agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage
- Technicien de maintenance en climatisation
- Technicien de maintenance en génie climatique
- Technicien de maintenance en pompe à chaleur
- Technicien de maintenance en chauffage

Le TP Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique de poursuivre ses études :

- Chargé.e de projet énergie et bâtiments durables
- Chargé.e d'affaire en rénovation énergétique du bâtiment
- Licence sciences et technologies des énergies

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

La **formation technicienne de maintenance chauffage et climatisation** peut être financée via les dispositifs suivants :

- Région Occitanie Cofinancé par l'Union européenne

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — Cofinancé par l'Union européenne — La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

- Éligible au CPF (code 130961)
- Éligible à la VAE
- Contrat de professionnalisation
- Période de professionnalisation
- Plan de formation
- Prix : 13 € / H (session de 10 personnes)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation Technicien.ne climatisation, le/la titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

CCP1 – Assurer la mise en service et la maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs au sol
Assurer la mise en service et la maintenance des équipements de chauffe au sol de petite puissance, Assurer la mise en service et la maintenance des brûleurs fioul domestique de petite puissance, Assurer la mise en service et la maintenance des brûleurs gaz de petite puissance, Assurer la mise en service et la maintenance des équipements de chauffage et d'eau chaude sanitaire de petite puissance utilisant l'énergie électrique, l'énergie solaire ou les combustibles solides.
CCP2 – Assurer la mise en service et la maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs muraux gaz
Assurer les opérations de mise en service et de maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipés d'un générateur mural, Assurer la mise en service des générateurs muraux gaz de petite puissance, Assurer la maintenance des générateurs muraux gaz de petite puissance, Assurer la mise en service et la maintenance des divers appareils gaz domestiques de petite puissance.
CCP3 – Assurer la mise en service et la maintenance des générateurs pompe à chaleur et système de ventilation en petite puissance
Assurer la mise en service et la maintenance des générateurs de type pompe à chaleur air/air en petite puissance, Assurer la mise en service et la maintenance des générateurs de type pompe à chaleur air/eau, eau/eau ou combiné hybride en petite puissance, Assurer la mise en service et la maintenance des générateurs de type chauffe-eau thermodynamique en petite puissance, Assurer la mise en service et la maintenance des systèmes de ventilation simple et double flux en petite puissance.
CCP4 – Apporter des conseils d'usage et recommandations visant l'amélioration énergétique des installations dans le cadre de la maintenance
Apporter un conseil technique sur le bon usage des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et ventilation, Proposer des recommandations d'évolutions techniques des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et ventilation.

Données 2025 : sur la base de 8 apprenants

Données spécifiques à l'apprentissage :

- Taux de réussite : NC
- Taux d'interruption / rupture, taux de poursuite d'étude et taux d'insertion professionnelle : Indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0312984A

CONTENU DE LA FORMATION TECHNICIEN DE MAINTENANCE EN GÉNIE CLIMATIQUE

La formation Technicien.ne climatisation en 20 points

Le contenu de la **formation technicien de maintenance en génie climatique** est composé de 20 modules dont l'accès est individualisé et personnalisé en fonction des résultats de la phase de positionnement.

1. Mettre en service et maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipés d'un générateur sol.
2. Mettre en service et maintenance des équipements de chauffe au sol de petite puissance.
3. Mettre en service et maintenance des brûleurs fioul domestique de petite puissance.
4. Mettre en service et maintenance des brûleurs gaz de petite puissance.
5. Mettre en service et maintenance des équipements de chauffage et d'eau chaude sanitaire de petite puissance utilisant l'énergie électrique, solaire et thermique.
6. Mettre en service et maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipés d'un générateur mural.
7. Mettre en service des générateurs muraux gaz de petite puissance.
8. Mettre en service et maintenance des divers appareils gaz domestiques de petite puissance.
9. Mettre en service et maintenance des climatiseurs et des pompes à chaleur air-air réversibles.
10. Mettre en service et maintenance des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques.
11. Mettre en service et maintenance des systèmes de récupération de chaleur thermodynamiques.
12. Faire la maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire de puissance inférieure à 70 kW des secteurs collectif et tertiaire.
13. Organiser la maintenance des installations climatiques individuelles et collectives de puissance inférieure à 70 kW.
14. Évaluer les performances d'une installation climatique de puissance inférieure à 70 kW.
15. Proposer des modifications pour l'amélioration des installations climatiques de puissance inférieure à 70 kW.
16. Performances énergétiques des bâtiments, normes RT 2012.
17. Maitriser la qualité, la sécurité, la réglementation et appréhender le risque professionnel.
18. Comprendre l'importance des gestes éco-responsables pour son activité.
19. Permettre au stagiaire de comprendre son environnement socio-économique.
20. Accompagnement à la recherche de stage et d'emploi.

Découvrez toutes nos formations du domaine climatique !

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours de la **formation technicien.ne climatisation** est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif de :

- Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation. Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences. L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

DES MOYENS SPÉCIFIQUES À LA FORMATION TECHNICIEN CLIMATISATION

La **formation « technicien de maintenance en chauffage et climatisation »** se déroule dans nos 2 ateliers techniques dédiés aux métiers de la maintenance sur une surface totale de 300m². Un atelier équipé de 18 chaudières : 8 chaudières gaz murales, 8 chaudières sols (bruleurs gaz ou fuel) et 2 chaudières granulées/bois. Un atelier équipé de 4 pompes à chaleur air/eau, 4 eau/eau (géothermie) et 8 air/air. Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques. Une salle de cours « classique » est également utilisée dès que nécessaire.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS PÉDAGOGIQUES AU SERVICE DE LA FORMATION TECHNICIEN CLIMATISATION

- Le/La coordinateur.rice de la filière : prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il/elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.
- Le/La formateur.rice référent.e du dispositif : il/elle est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.
- Les formateurs.rices techniques : ils/elles sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils/elles possèdent tous.tes une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formé.e.s à la pédagogie pour adultes.
- Le/La référent.e handicap : Il/elle s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.
- Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Financement possible avec votre CPF en cliquant juste en dessous :

Fiche mise à jour le : 21/09/2026

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33